

République Française
Département de l'Aisne
Arrondissement de Soissons

COMMUNE DE BRAINE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 05 AVRIL 2023

Date de la convocation : 30 Mars 2023

Date d'affichage : 21 Avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de François RAMPELBERG, Maire.

Présents : François RAMPELBERG, Jean PONS, Nathalie MUSSOT, Gérard LAINÉ, Odile VANDENBROUK, Nicole GUIDET, Stéphane WEBER, Martine TORLET, Sylvie GRÜN, Denis SARAZIN, Hervé ONYSZKO, Céline NAUDIN, Alain LEMAITRE, Jacky IGNATE, Florian RAYAUME.

Absents excusés : Patrick PETITJEAN, Marie-Thérèse GIRARD.

Représentés : Marie-Claude LAINÉ à Gérard LAINÉ, Marie-Christine BROT à Stéphane WEBER.

Secrétaire : Madame Odile VANDENBROUK a été nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

Le quorum (plus de la moitié des 19 membres), atteint, la séance est ouverte.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2023

Le procès-verbal de la réunion du 14 mars 2023 a été arrêté par 16 voix pour et 1 abstention (Monsieur Denis SARAZIN).

Monsieur Denis SARAZIN fait remarquer qu'une erreur a dû se glisser dans les suffrages exprimés avec pouvoir lors du précédent conseil municipal ou alors ce sont les précédents comptes-rendus qui étaient faux.

Madame Clarisse HEYER se rapprochera des services de la Mairie et transmettra la réponse dès que cela sera possible.

De plus, il demande s'il serait possible que les votes exprimés (abstentions ou contres) soient retranscrits.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retranscrire les raisons des abstentions ou des contres.

Il demande également que le compte-rendu mis sur le site de la Ville de BRAINE leur soit transmis car il est plus détaillé que le procès-verbal qu'ils reçoivent.

ORDRE DU JOUR

- 1 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - COMMUNE DE BRAINE
- 2 - COMPTE DE GESTION 2022 - COMMUNE DE BRAINE
- 3 - DECISION D'AFFECTATION - COMMUNE DE BRAINE
- 4 - BILAN DES CESSIONS D'IMMEUBLES
- 5 - BUDGET PRIMITIF 2023 - COMMUNE DE BRAINE
- 6 - VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX 2023
- 7 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - SERVICE EAU
- 8 - COMPTE DE GESTION 2022 - SERVICE EAU
- 9 - DECISION D'AFFECTATION - SERVICE EAU
- 10 - BUDGET PRIMITIF 2023 - SERVICE EAU
- 11 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - LOTISSEMENT « L'ETANG DE L'AMOURE »
- 12 - COMPTE DE GESTION 2022 DU LOTISSEMENT « L'ETANG DE L'AMOURE »
- 13 - BUDGET PRIMITIF 2023 - LOTISSEMENT « L'ETANG DE L'AMOURE »
- 14 - QUESTIONS DIVERSES

DELIBERATION N°21-2023 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - COMMUNE DE BRAINE

En l'absence du Maire (ne participe pas au vote), Monsieur Gérard LAINÉ met au vote le Compte Administratif 2022.

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	2	16	0	0	1 François RAMPENBERG

DELIBERATION N°22-2023 - COMPTE DE GESTION 2022 - COMMUNE DE BRAINE

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	2	17	0	0	0

DELIBERATION N°23-2023 - DECISION D'AFFECTATION - COMMUNE DE BRAINE

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	2	17	0	0	0

DELIBERATION N°24-2023 - BILAN DES CESSIONS D'IMMEUBLES

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	2	17	0	0	0

DELIBERATION N°25-2023 - BUDGET PRIMITIF 2023 - COMMUNE DE BRAINE

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	2	17	0	0	0

DELIBERATION N°26-2023 - VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX 2023

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	2	17	0	0	0

DELIBERATION N°27-2023 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - SERVICE EAU

En l'absence du Maire (ne participe pas au vote), Monsieur Gérard LAINÉ met au vote le Compte Administratif 2022

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	2	16	0	0	1 François RAMPELBERG

DELIBERATION N°28-2023 - COMPTE DE GESTION 2022 - SERVICE EAU

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	2	17	0	0	0

DELIBERATION N°29-2023 - DECISION D'AFFECTATION - SERVICE EAU

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	2	17	0	0	0

DELIBERATION N°30-2023 - BUDGET PRIMITIF 2023 - SERVICE EAU

Arrivée de Monsieur Patrick PETITJEAN à 19 h 45.

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
16	2	18	0	0	0

DELIBERATION N°31-2023 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - LOTISSEMENT « L'ETANG DE L'AMOURE »

En l'absence du Maire (ne participe pas au vote), Monsieur Gérard LAINÉ met au vote le Compte Administratif 2022

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	2	17	0	0	1 François RAMPENBERG

DELIBERATION N°32-2023 - COMPTE DE GESTION 2022 DU LOTISSEMENT « L'ETANG DE L'AMOURE »

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
16	2	18	0	0	0

DELIBERATION N°33-2023 - BUDGET PRIMITIF 2023 - LOTISSEMENT « L'ETANG DE L'AMOURE »

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
16	2	18	0	0	0

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Alain LEMAITRE s'interroge sur la validité du plan qu'il a reçu par mail pour la zone 30 et la limitation à 30. Il pensait que ce plan ne prenait pas en compte les idées du comité de pilotage qui avaient été émises lors de la réunion concernant l'étude de circulation routière.

Le Maire laisse la parole à Madame Clarisse HEYER qui explique à Monsieur Alain LEMAITRE que le plan qu'il a reçu par mail est le plan de l'existant en zone 30 et en limitation à 30 au sein de la Commune.

Madame Sylvie GRÜN demande s'il est possible d'intervenir pour les cubes installés sur la Place Charles de Gaulle à proximité des parterres de fleurs, il lui semble qu'il y a de plus en plus de sinistres.

Le Maire répond que le lot « Espaces verts » n'a pas encore été réceptionné et qu'il n'est pas possible pour l'instant d'intervenir. Il rappelle que le conseil municipal était favorable à l'installation de ces cubes, en tant que maître d'ouvrage la Commune a validé le projet. Par contre, le Maire informe le conseil municipal, qu'il a demandé au directeur technique de réfléchir à une solution pour ces cubes lorsque le chantier sera réceptionné.

Madame Nathalie MUSSOT fait remarquer que les containers à verre installés près du jardin municipal et d'une école sont dangereux pour les piétons, car des débris de verre sont importants autour de ces containers.

Le Maire répond que c'est la Communauté de Communes du Val de l'Aisne (CCVA) qui a la compétence et qu'il a déjà fait remonter l'information. Il avait proposé d'installer des bacs semi-enterrés, la CCVA a refusé.

Monsieur Florian RAYAUME demande s'il n'est pas envisageable de déplacer ces containers à un autre endroit.

Le Maire répond qu'il avait envisagé d'installer les bacs semi-enterrés devant la propriété de Madame PAELYNCK, située Avenue de Reims, aucune suite n'a été donnée.

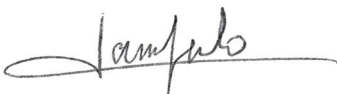
Monsieur Denis SARAZIN demande si un panneau « A vendre » pourrait être mis sur la propriété mise en vente par la Commune au 8 Rue Bailleux.

Le Maire informe l'assemblée qu'il attend de signer un mandat pour la vente avec l'Agence d'Erlon Immobilier et qu'il lui demandera de prévoir un panneau de vente.

Le Maire remercie tous les membres du conseil municipal pour leur confiance. Il remercie particulièrement Madame Clarisse HEYER, Madame Jennifer LEROUX et Monsieur Kévin BELLEMANIERE pour leur implication dans le budget communal. Il remercie également tous les agents de la Commune, quels que soient les services, pour le travail qu'ils accomplissent.

La séance est levée à 20 h 20.

La Secrétaire de Séance,



Odile VANDENBROUK



Le Maire,



François RAMPELBERG